

# Demandes de post-nomination

## Volets PCNB pour les travailleurs

Le Guide de post-désignation pour les travailleurs qualifiés décrit les conditions dans lesquelles votre ou vos demandes peuvent être prises en compte. Si vous remplissez les conditions du programme, veuillez remplir le formulaire suivant et l'envoyer par courriel avec les documents justificatifs à : [nbpnp-pcnb@gnb.ca](mailto:nbpnp-pcnb@gnb.ca). La ligne d'objet du courriel doit indiquer : Mises à jour et demandes en matière d'immigration (n° de dossier INB).

**IMPORTANT** : Pour éviter tout retard de traitement, vous devez mettre à jour les informations de contact dans votre compte INB avant de remplir et soumettre ce formulaire.

INFORMATION SUR LE REQUÉRANT PRINCIPAL		
Nom(s) de famille	Prénom(s)	Date de naissance (jj-mm-aaaa)
n° de dossier INB	Confirmation of Nomination (certificate number)	n° de dossier IRCC (le cas échéant)
Adresse postale actuelle		
Courriel personnel		Numéro de téléphone

<input type="checkbox"/> MA SITUATION PROFESSIONNELLE A CHANGÉ ET JE DOIS MODIFIER MON (MES) DOCUMENT(S) DE DÉSIGNATION			
<input type="checkbox"/> J'ai un nouvel employeur	<input type="checkbox"/> J'ai un nouveau code CNP	<input type="checkbox"/> Autre (expliquer)	
Nom de l'entreprise		Contact de l'entreprise	
Titre du poste	Date de début (jj-mm-aaaa)	CNP (originale)	CNP (nouvelle)

<input type="checkbox"/> RAISONS AUTRES QUE L'EMPLOI, EXPLIQUER		
<input type="checkbox"/> Mon profil entrée express fédéral a été annulé ou a expiré	<input type="checkbox"/> Erreur dans ma déclaration de candidature	<input type="checkbox"/> J'ai besoin de plus de temps pour soumettre ma demande de RP à IRCC
<input type="checkbox"/> Mon permis de travail va expirer	<input type="checkbox"/> Je souhaite retirer volontairement ma désignation	<input type="checkbox"/> Autre (expliquer)

**MODIFIER MA DÉSIGNATION**

Votre désignation vous donne six mois pour soumettre votre demande de RP à l'IRCC. Vous devez présenter une demande à l'IRCC avant l'expiration de votre désignation. (La date d'expiration est indiquée sur la confirmation de la désignation.) Dans certaines circonstances, vous pouvez demander une prolongation de votre désignation initiale au-delà de la période de validité de six mois. Cela vous donnera plus de temps pour soumettre une demande de RP complète. Vous devrez fournir des preuves de la nécessité de cette prolongation. Il n'y a aucune garantie que GNB émettra une prolongation. Si elle est accordée, vous n'avez droit qu'à une seule prolongation. Cette prolongation expirera six mois après la date d'expiration de la désignation initiale. Le GNB n'accorde pas de prolongation après un an à compter de la date de la désignation initiale. Après un an, vous devrez soumettre une nouvelle demande et répondre aux exigences du programme. Le GNB doit recevoir une demande d'extension avant l'expiration de votre désignation initiale.

**FOURNIR UNE LETTRE D'APPUI POUR UN PERMIS DE TRAVAIL**

Un demandeur principal qui a une confirmation de désignation et qui est employé ou a une offre d'emploi d'une entreprise du Nouveau-Brunswick peut se voir délivrer un permis de travail par IRCC. Dans ce cas nous ne délivrons pas de nomination modifiée. Les employeurs doivent payer des frais de conformité de 230 \$ par le biais du [portail des employeurs de l'IRCC](#) avant de soumettre une demande de permis de travail.

**DOCUMENTS REQUIS SI VOTRE SITUATION D'EMPLOI A CHANGÉ OU SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN PERMIS DE TRAVAIL (format pdf)**

- NB-004 Formulaire de renseignements sur l'employeur (à soumettre lorsque vous avez un nouvel employeur)
- Lettre de référence détaillée, y compris la CNP du poste
- Bulletins de paie récents (si vous travaillez au Nouveau-Brunswick)
- Permis de travail en cours

**AUTRES DOCUMENTS, LE CAS ÉCHÉANT (format pdf)**

- Preuve du statut légal au Canada (le cas échéant)
- Correspondance d'IRCC indiquant que votre demande de résidence permanente a été soumise dans la période de validité de la désignation
- Correspondance de la décision finale d'IRCC

**TRANSFÉRER MA DÉSIGNATION VERS UN NOUVEAU PROFIL D'ENTRÉE EXPRESS**

Si votre profil Entrée express original a été annulé après que vous ayez accepté la désignation dans le portail d'IRCC, vous pouvez demander un transfert de votre désignation vers votre nouveau profil Entrée express. Dans ce cas nous ne délivrons pas de nomination modifiée. Le GNB ne prendra pas en compte la prolongation si votre demande n'a pas été soumise à l'IRCC avant l'expiration de la désignation initiale.

**OBLIGATOIRE** : correspondance d'IRCC comprenant un numéro de profil Entrée express et un code de validation du demandeur d'emploi valides

**DÉCLARATION DU DEMANDEUR PRINCIPAL**

Je déclare solennellement que les renseignements fournis dans la demande qui précède sont véridiques, complets et exacts et je fais cette déclaration solennelle en la croyant véridique et en sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment. Je comprends que toute fausse déclaration ou la dissimulation d'un fait important pourrait entraîner mon exclusion du PCNB. Je comprends tous les renseignements ci-dessus, ayant eu la possibilité de demander ou ayant demandé et reçu une explication sur chaque point qui n'était pas clair pour moi. En cas de changement dans les renseignements ou réponses que j'ai fournis dans les formulaires de ma demande, j'en aviserai immédiatement le PPICA.

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur principal

\_\_\_\_\_  
Date (jj-mm-aaaa)

Les renseignements personnels sur ce formulaire sont recueillis en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, LC 2001, c 27. Ils sont recueillis afin de traiter votre demande au Programme des candidats de la province du Nouveau-Brunswick. Les renseignements serviront aux fins de la recherche, de la mesure du rendement et/ou de l'évaluation du Programme. Si vous avez des questions au sujet de la collecte et du traitement des renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec la directrice des opérations, de la conformité et de l'intégrité du Opportunités Nouveau-Brunswick à Place 2000, 250, rue King, Fredericton, Nouveau-Brunswick Canada E3B 9M9. Téléphone : 1 (833) 799-7966 dans l'Amérique du Nord 1 (506) 799-7901 hors l'Amérique du Nord. Courriel : [immigrationnav@navnb.ca](mailto:immigrationnav@navnb.ca); Site web : [www.bienvenueenb.ca](http://www.bienvenueenb.ca)